



Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, toute réclamation est enregistrée et traitée dans les plus brefs délais. Vous pouvez à tout moment nous adresser vos réclamations ou suggestions. Pour cela plusieurs moyens sont à votre disposition :

Hospitalier

- Déclarer une fiche d'événement indésirable (FEI) à partir du portail de l'hôpital. Cette fiche sera traitée par la CQGDR et transmise au laboratoire
- Téléphoner au laboratoire (secrétariat, cadre de santé, biologiste,...)

Externe

- Remplir la fiche de réclamation (demander à l'infirmière ou au secrétariat)
- Téléphoner au secrétariat du laboratoire au 04.68.61.66.23